



# LA VIE A SAINTE-ALIX

SPÉCIAL  
"Locaux Paroissiaux"  
JUN 2023  
N° 576

## LES LOCAUX PAROISSIAUX de SAINTE ALIX

Cela fait déjà plus de 60 ans que les locaux paroissiaux, situés aux numéros 164 - 166 de l'avenue Vander Meerschen - donnent à la vie paroissiale un dynamisme fait de rencontres et de convivialité avec une priorité sans cesse affirmée de permettre aux jeunes de se retrouver et d'avoir des locaux, particulièrement les mouvements de jeunesse francophones et néerlandophones (Scouts et Guides sans oublier le Patro et les Chiro du début) et la catéchèse.

Ce mercredi 24 mai dernier (2023), une étape importante vient d'être franchie : **l'asbl créée en 1964 pour gérer les locaux a été dissoute** pour permettre à l'asbl propriétaire qu'est l'AOP (Association des Œuvres Paroissiales) de Bruxelles Nord-Est de reprendre la gestion de ces locaux et de faire plus facilement des liens avec tout ce qui concerne le temporel des paroisses et des unités pastorales du doyenné. Il ne s'agit donc pas d'un cas particulier dans l'Eglise de Bruxelles mais de **la volonté de donner à ces locaux une gestion davantage professionnelle et une structure capable de créer des synergies et des solidarités** entre les différentes entités pastorales situées au Nord et à l'Est de Bruxelles. *A noter que dans notre Unité Pastorale de Stockel-au-Bois, la même démarche a été faite pour la maison paroissiale de St Paul au 250, avenue Parmentier.* Voici quelques réflexions en lien avec cette dissolution:

**1) Aujourd'hui, comme hier et comme demain, les locaux paroissiaux gardent une belle et nécessaire actualité pastorale.** L'intuition de ceux qui ont été à l'initiative de la construction de ces locaux reste de grande actualité.

Depuis de nombreuses années en effet, la pastorale s'est articulée autour de l'église et des locaux destinés à faire vivre la paroisse. **Nombreuses, en effet, sont les réunions et événements qui sont organisés dans ces locaux.** On peut parler d'une "marque de fabrique" de la paroisse Sainte Alix.

**2) Je veux aussi me souvenir -et faire mémoire - de tous les paroissiens qui ont été à l'initiative du projet de construction de nos locaux.** Je pense particulièrement aux familles **Gruloos et Gelders** qui, avec beaucoup d'autres et de génération en génération - ont tout organisé pour qu'existent et pour que "vivent" nos locaux paroissiaux. **Merci très chaleureusement à tous ces paroissiens qui ont financé ces locaux, sans subside pour la construction et sans autre financement que les dons des paroissiens.** Le résultat est vraiment à la mesure de leurs efforts et de leurs engagements. Ce qui a été donné mérite d'être reconnu car ces locaux sont véritablement un témoignage de la foi et de la compétence de ceux qui nous ont précédé (et il n'y a pas si longtemps) et de ceux qui en assument la gestion et l'entretien aujourd'hui.

**3) Ces locaux sont des lieux de rencontres.** Ils n'existent que pour permettre des rencontres faites de beaucoup de convivialité et de fraternité. Ce ne sont pas des bureaux et je rends grâce aux bâtisseurs d'avoir intégré un logement dans ce complexe. **Il s'agit donc d'un lieu habité et cela change tout !** Il y a là, et chaque fois que c'est possible, un visage (parmi beaucoup d'autres) de ce qu'est l'esprit de la paroisse.

**4) Il est évident que la vie paroissiale ne peut pas s'enfermer dans le cultuel ...** même s'il en est la condition et une importante visibilité. **Sans le culte, il n'y a pas de paroisse ... mais il faut donner une crédibilité à la vie culturelle.** C'est en ce sens que les locaux paroissiaux sont un des lieux (parmi beaucoup d'autres) pour enraciner et exprimer ce qui se vit à l'église et aider chacun à mettre l'évangile en pratique.

Certes, il ne s'agit pas de confiner l'humain - ni même le spirituel - dans des locaux identifiés comme chrétiens. Nos locaux doivent aussi s'ouvrir à des initiatives qui, dans le respect et en cohérence avec nos objectifs, sont signes de partage et de collaboration. **Les chrétiens n'ont pas le monopole de l'ouverture** et c'est dans cet esprit de dialogue que doivent servir (et continuer de servir) nos locaux de Sainte Alix..

**5) Nous voici donc à une étape du fonctionnement de nos locaux.** Elle est essentiellement administrative et juridique mais elle nous donne aussi l'occasion de réfléchir sur ce que sont nos locaux dans la vie paroissiale (d'où ce numéro "spécial" de "La vie à Sainte Alix").

Cette étape nous montre que la vie est mouvement et que la fidélité aux intuitions de ceux qui ont porté ce projet des locaux paroissiaux sur les fonts baptismaux de leur construction suppose, dans le même temps et avec discernement, de **mettre l'organisation au service de ces objectifs**. C'est le sens de cette dissolution de l'asbl. Comme déjà souligné, cette réforme donnera, à nos locaux paroissiaux, une perspective plus large en inscrivant ses objectifs et ses activités dans le doyenné de Bruxelles Nord-Est. **Sans oublier la dimension locale pour laquelle existent d'abord ces locaux.**

**6) Mais cette étape est aussi celle du merci.** Elle est longue la liste des paroissiens et paroissiennes qui, depuis le début, ont permis à ces locaux de remplir leur mission. Et aujourd'hui,

° **Merci particulièrement à Marie-Ange Rosseels** qui a été, durant ces dernières années, la présidente de l'asbl aujourd'hui dissoute. **Elle reste administratrice de l'asbl décanale** propriétaire des locaux et, à ce titre, continuera à veiller à la bonne gestion de nos locaux.

° **Merci à Danielle Van Crombrugge- Guloos et à Patrick Van Crombrugge** qui, avec **Chris Cuvelier** (pour les néerlandophones) et **moi-même** (comme curé) ont formé, avec **Marie-Ange Rosseels**, le dernier OA (Organe d'Administration) de l'asbl.

° **Merci à Jean-Yves Van Crombrugge** qui a apporté toute sa collaboration à **Danièle** pour toutes les questions liées à la comptabilité et à la bonne gestion de l'Association.

° **Merci donc aussi à toutes ces familles et à tous les paroissien.ne.s** qui mettent une âme et un esprit dans tout ce qui se vit et s'organise dans nos locaux paroissiaux.

**Sachez aussi que l'équipe actuelle** (qui fut celle de l'Organe d'Administration; anciennement CA) **reste en place** et continuera d'assurer la gestion et le service des locaux paroissiaux de Sainte Alix. **En lien avec l'OA de l'asbl du doyenné et la liberté d'initiative que requiert un tel service.**

Merci de faire vivre ces locaux dans l'esprit de Sainte Alix.

**Abbé Philippe MAWET, curé,  
Responsable de Stockel-au-Bois.**

## **Salle paroissiale de Sainte Alix 164 avenue Vander Meerschen**

Le terrain qu'occupe actuellement la salle paroissiale de Ste Alix était à l'origine la propriété de la famille Vander Meerschen qui le vendit en 1940 à l'ASBL Association des Œuvres paroissiale du doyenné de Bruxelles, faubourg Nord-Est (en abrégé AOP).

Ce terrain de 11 ares reliant l'avenue Vander Meerschen à l'avenue van Crombrugge fut construit en y érigeant un premier bâtiment en intérieur d'îlot. On en fit une salle de spectacle qui fut transformée par la suite en dépôt, puis en bureaux. Ceux-ci abritent actuellement l'organisation Special Olympics Belgium qui est reconnue par le Comité international olympique pour organiser des activités sportives pour les personnes porteuses d'un handicap mental.

En 1966, un deuxième bâtiment fut érigé cette fois à front de l'avenue Vander Meerschen qui abrite les locaux scouts néerlandophones et francophones et la salle paroissiale.

L'AOP confia la gestion de ce bâtiment à l'ASBL Association des Jeunes de Ste Alix (qui fut créée en 1964).

Ce bâtiment connaît une grande activité en Week End avec les scouts et les festivités organisées en lien avec les célébrations à la paroisse Ste Alix : réceptions de baptême ou après funérailles, réunions de catéchèse... En semaine, ce furent les soirées de la Ligue d'impro, les repas d'anniversaire et les après-midis de Vie féminine devenue ensuite Vie de Femmes qui occupèrent la salle paroissiale.

En 2019, face à l'accroissement des exigences légales en matière de comptabilité et en matière fiscale vis à vis des ASBL, l'AOP décida de reprendre elle-même la gestion du bâtiment. Il fut donc décidé de liquider cette ASBL le 24 mai dernier. L'assemblée générale extraordinaire qui devait marquer cette procédure de liquidation de l'ASBL, se clôtura par une courte réception qui fut l'occasion de remercier les acteurs principaux de l'ASBL. Ce fut aussi le moment de se remémorer les débuts de l'ASBL, la construction des locaux et les fondements du quartier de Ste Alix.

Les activités dans les locaux ne s'arrêteront pas pour autant. On reprend les mêmes et on continue. Qu'on se le dise, cette démarche procédurale ne changera rien à ce que fut l'activité de l'Association des Jeunes de Ste Alix.

Il est important de garder ainsi ce pôle important de l'activité des jeunes et des moins jeunes au sein de la paroisse Ste Alix et de notre quartier. Ad multos annos !!

### **Marie Ange Rosseels**

Ex-présidente du conseil d'administration de l'ASBL Association des Jeunes de Ste Alix

## **Historique des locaux des Mouvements de jeunesse de Ste Alix (162-164 avenue Van der Meerschen, derrière l'église)**

En 1960, les locaux des mouvements de jeunesse de la paroisse Ste Alix, situés dans les écuries de l'ancien champ de courses de Stockel sont la proie des flammes. Suite à cette destruction totale, les Mouvements de jeunesse tiennent leurs réunions dans les garages de particuliers jusqu'en 1968.

Le 18 juin 1964 a lieu la constitution de l'ASBL Association des Jeunes de Ste Alix afin d'envisager la construction de nouveaux locaux pour les Mouvements de jeunesse en errance depuis 1960.

Mais ce n'est qu'au début de l'année 1967 qu'un projet démarre. Un terrain acheté en août 1940 par l'Association des Œuvres Paroissiales (AOP) de Bruxelles Nord-Est est disponible. Ce terrain abrite en partie la « salle des fêtes de Ste Alix » utilisée pour les fêtes paroissiales, activités de spectacles, et cinéma. Les plans sont prêts : douze locaux, sur deux niveaux, sont prévus pour un budget de deux millions et demi de FB. Cependant il est décidé de ne pas s'engager avant de disposer d'une somme initiale d'un million de FB, le solde pouvant être couvert par un emprunt amortissable sur dix ans.

S'en suit une active campagne d'appel de fonds. Un énorme thermomètre fixé sur la tour de l'église tient les paroissiens au courant de l'état d'avancement de la récolte. La somme est réunie grâce à toute la communauté de Sainte Alix et plusieurs dons importants.

En cours de construction, un niveau (6 locaux) est rajouté pour offrir un local à chaque section. Le coût total s'élève alors à plus de 3,5 millions de FB.

C'est le 6 octobre 1968 que les locaux sont mis à disposition des 500 jeunes animés des mouvements de jeunesse.

Pendant 10 ans, délai de remboursement des prêts consentis sans intérêt par de généreux paroissiens, des récoltes de fonds sont organisées, via les collectes à l'église, lors de fêtes et activités diverses. En complément, des dons individuels récurrents permettent d'atteindre l'objectif.

En 1985, suite à une baisse du nombre d'animés et avec l'accord des mouvements de jeunesse, trois locaux sont transformés pour offrir une salle de catéchèse à Monsieur le Curé Alain Smits. Cette « salle paroissiale » est toujours disponible aujourd'hui.

En 1993, à l'occasion de l'anniversaire des 25 ans des locaux, il est décidé d'améliorer l'aspect général du bâtiment par la pose de plaquettes de briques sur le béton de la façade avant.

En 1999, le remplacement des convecteurs de gaz des locaux nécessite pour 400.000 FB les premières grosses dépenses de rénovation. Elles sont prises en charge : pour 100.000 FB par un subside de la commune, pour 150.000 FB à charge des Mouvements de jeunesse et pour 150.000 FB à charge de l'ASBL.

Les années passent et d'autres rénovations et événements se suivent :

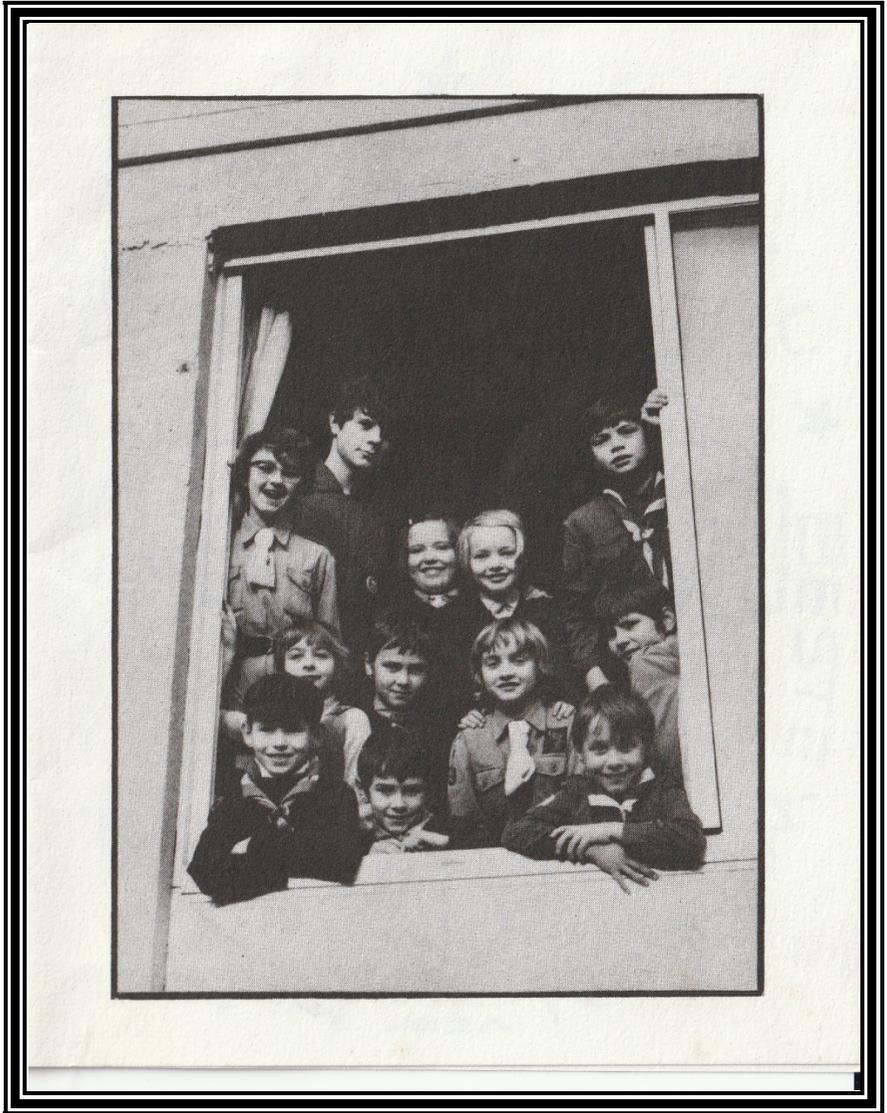
- 2005 : remplacements des panneaux blancs des châssis de fenêtre au moyen d'un subside de plus de 13.000 € de la commune.
- En 2006, Catherine Verbiest, ancienne animatrice des Mouvements de jeunesse qui occupera pendant 12 années l'appartement des locaux, réalise de magnifiques fresques en couleur dans les couloirs des locaux afin de les rendre plus agréables.
- 2007 : un local vide est attribué au groupe Message qui s'occupe de la pastorale des adolescents.
- 2009 : à l'occasion du départ de Catherine Verbiest, l'appartement est rénové.
- 2010 : le PASS (San Egidio) organise dans la salle la préparation de repas pour les sans-abris.
- 2020 : des travaux importants sont entrepris en vue d'améliorer la situation de l'appartement : châssis isolants et double vitrage, remplacement de la chaudière et des radiateurs, isolation des murs et sol du séjour.
- 2021 : nouvelles portes et nouveaux convecteurs à la salle.

Toutes ces entreprises n'auraient pas pu être réalisées depuis tant d'années sans la collaboration d'une multitude de collaborateurs au sein de l'ASBL Association des Jeunes de Ste Alix.

Depuis les pionniers et donateurs du début, les bénévoles se succèdent dont certains resteront longtemps chevilles ouvrières de l'ASBL. En décembre 2005, l'ASBL Association des Jeunes de Ste Alix renouvelle ses statuts. À cette occasion Monsieur Guy Gelders, après avoir œuvré plus de 40 ans à la présidence de l'ASBL, cède sa place à Madame Marie-Ange Rosseels qui prend la relève.

Jean-Yves et Danièle **Van Crombrugge-Gruloos** et Patrick **Van Crombrugge**

**Réservation des locaux** : Julie **NSAKALA** 0467/84 65 21



**Carte de Vœux de 1971**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## DISSOLUTION de l'ASBL

C'est **ce mercredi 24 mai à 18h** que les membres de l'Assemblée Générale se sont réunis **chez Jean-Yves et Danièle Van Crombrugge-Gruloos** pour une réunion extraordinaire

Y participaient :

° Marie-Ange **Rosseels**, présidente, Danièle **Van Crombrugge**, trésorier, Patrick **Van Crombrugge**, travaux et entretiens, l'abbé Philippe **Mawet**, tous administrateurs

° Jean-Yves **Van Crombrugge**, Didier **Grignet** (locaux scouts et guides), Michel **Taymans** (paroisse), Quentin **Dechèvre** (locaux néerlandophones)

Tous les autres membres de l'asbl s'étaient faits représenter.

**C'est donc à l'unanimité que les membres de l'association ont approuvé la dissolution de l'asbl.** Il fut également souligné que les activités organisées dans ces locaux sont en hausse. La "fin" du Covid n'est sans doute pas étrangère à cette situation.

Après les mots de conclusion de la présidente Marie-Ange **Rosseels**, de l'abbé Philippe **Mawet**, curé et **les souvenirs échangés** par les membres, il y eut **le verre de l'amitié** partagé au terme de cette réunion.

